



Préparation à l'étude de caractérisation des bois de Peuplier n°3



Crédits photos : FCBA - UIPC – UICB - CNP

Réalisé par :



Financé par :



RÉALISATION



Le Conseil National du Peuplier est une interprofession représentant la filière populiicole française. Ses membres sont issus de chaque maillon de la filière (populiculteurs, gestionnaires, transformateurs, pépiniéristes), ainsi que des organismes professionnels et de recherche.

Ses principales missions sont les suivantes : organiser la filière populiicole, représenter la populiiculture française en France, participer aux échanges internationaux, favoriser la connaissance des sylvicultures et l'amélioration de la qualité du bois, lutter contre les maladies du peuplier, promouvoir l'usage du peuplier, développer la gestion durable des peupleraies.

<https://www.peupliersdefrance.org/>

FINANCEMENT



Le CODIFAB, Comité Professionnel de Développement des Industries Françaises de l'Ameublement et du Bois, a pour mission de conduire et financer, par le produit de la Taxe Affectée, des actions d'intérêt général en faveur des fabricants français de l'ameublement (meubles et aménagements) et du bois (menuiseries, charpentes, panneaux, bois lamellé, CLT, ossature bois, ...). Le CODIFAB fédère et rassemble 4200 PME/ETI et plus de 15000 artisans, représentés par leurs organisations professionnelles:



Les actions collectives ont pour objectif d'accompagner les entreprises de création, de production et de commercialisation par : une meilleure diffusion de l'innovation et des nouvelles technologies, l'adaptation aux besoins du marché et aux normes environnementales, la promotion, le développement international, la formation, et par toute étude ou initiative présentant un intérêt pour l'ensemble de la profession.

Pour en savoir plus : www.codifab.fr



France Bois Forêt est l'interprofession nationale de la filière forêt-bois. Créée le 8 décembre 2004 sous l'égide du ministère de l'Agriculture en charge des Forêts, elle fédère les organisations professionnelles de la filière et est reconnue comme interlocutrice par les pouvoirs publics sur les sujets forêt-bois. En concertation avec ses 24 organisations membres, France Bois Forêt met en œuvre des actions collectives de communication et de promotion de la forêt française et des usages du bois, de recherche, d'innovation et de développement.

Pour en savoir plus : www.franceboisforet.fr



OBJECTIF ET CONTEXTE

Depuis la réalisation et la publication des études Qualité des Bois de Peuplier, QBP I (2009) et QBP II (2013), de nouveaux cultivars sont apparus dont certains représentent des parts de marché significatives en plantation. On pense par exemple aux cultivars récents italiens (CRA, Alasia), du GIS Peuplier, de 3C2A, d'IMBO...

Plusieurs d'entre eux arrivent ou vont arriver prochainement au stade de la maturité : les bois vont faire leur première entrée dans la chaîne de transformation peuplier. Il est donc temps d'étudier leurs caractéristiques techniques et technologiques afin d'optimiser leur valorisation. En effet, ils sont encore peu connus voire inconnus des industriels de la transformation en ce qui concerne les caractéristiques de leur bois. Certaines des caractéristiques évaluées intéresseront évidemment, au-delà de la chaîne de transformation, les utilisateurs finaux dont les architectes et designers

L'expérience acquise dans le cadre des études QBP précédentes, très lourdes financièrement et techniquement, nous invite à anticiper, par un travail préparatoire, le plan d'expérience nécessaire et le dimensionnement du futur projet. C'est l'objet de la présente action.



Intérêt de réaliser une étude « QBP 3 » : l'analyse de l'utilisation des référentiels QBP 1 et QBP 2 montre qu'ils contribuent de façon très nette à faciliter le travail de nombreuses entreprises et à améliorer la recherche de manière importante.

Un travail important de sélection des cultivars a été réalisé, sur la base de plusieurs critères : représentativité importante dans les plantations, dynamique positive de plantation dans les dernières années, exceptionnellement si les deux critères principaux sont faibles : cultivars jugé d'avenir ou lignée génétique non étudiée par ailleurs, nécessité de disposer de témoin fiable et sur le long terme.

Les cultivars retenus sont ainsi les suivants : Diva, Tucano, Vesten, Moncalvo, Rona, AF8, Dano, Dellinois avec deux témoins (I214 pour faire le lien avec QBP 1 et 2, et Koster comme témoin d'avenir).

Les critères à mesurer dans l'étude QBP 3 potentielle sont issus d'un travail d'analyse des critères précédents en lien avec les besoins actuels des utilisateurs. On ne peut les citer dans cette synthèse.

L'échantillonnage a été défini : il nécessitera 90 arbres (9 arbres par cultivar), représentant environ 120 m³. Ces arbres proviendraient de 10 sites au total : 2 en Occitanie, 2 en Nouvelle-Aquitaine, 1 en Pays de Loire, 2 en Centre, 3 en Hauts de France. L'ensemble reste à affiner après vérification des disponibilités effectives sur le terrain, notamment selon les dimensions des arbres.

Sur ces bases, le coût global potentiel de l'étude QBP 3 a pu être estimé.



Cette action préparatoire a permis d'évaluer les besoins, les enjeux, et les moyens nécessaires pour réaliser une étude QBP 3 aussi réduite que possible tout en répondant aux nécessités.

Il appartiendra au Conseil d'administration du CNP de décider de la suite à donner. Si la réalisation de l'étude QBP 3 est estimée nécessaire, le CNP déposera des demandes de financements auprès des différentes organisations intéressées.

Pour aller plus loin :

<https://www.peupliersdefrance.org/page/23-bibliotheque#qbp>